

AFRI-CAN, SOCIÉTÉ DE MINÉRAUX MARINS

Rapport de Gestion

INTRODUCTION

Le rapport de gestion (« MD&A ») qui suit devrait être lu de concert avec les états financiers **non-vérifiés** intermédiaires et notes complémentaires d'Afri-Can, Société de minéraux marins («Afri-Can», «la Société», ou «AFA») pour la période terminée le 31 mai 2008 et les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 août 2007, de même qu'avec la déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière et les notes qui s'y rattachent. À moins d'indication contraire, les références à des montants en dollars correspondent à des dollars canadiens.

Les états financiers intérimaires **non-vérifiés** pour la période terminée le 31 mai 2008 et les notes qui s'y rattachent sont **non-vérifiés et n'ont pas été revus pas les vérificateurs de la Société**.

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 14 juillet 2008. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et d'états financiers sur le site SEDAR (www.sedar.com).

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Cette discussion de la direction sur les états financiers contient des «énoncés prospectifs», tels qu'identifiés dans les dépôts réguliers d'Afri-Can auprès des autorités réglementaires canadiennes, qui comprennent certains risques et incertitudes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient varier de façon importante et différer de ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont sujets à une variété de risques, incertitudes et autres facteurs qui pourraient significativement différer des résultats ou événements actuels. Quand utilisés dans ce document, des mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si Afri-Can croit que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés impliquent des risques et incertitudes et aucune assurance ne peut être donnée que les résultats actuels seront consistants avec ces énoncés prospectifs. La Société ne prend aucun engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs si des circonstances, estimations ou opinions de la Direction doivent changer. Les lecteurs sont donc informés de ne pas placer une confiance induite dans ces énoncés prospectifs.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Au cours des dernières années, la nature fondamentale des activités d'Afri-Can n'a pas changé. En tant que société Canadienne d'exploration et de développement inscrite à la Bourse de Croissance TSX, l'objectif premier de la Société est d'acquérir, d'explorer et développer des concessions de diamants marins et des prospects d'exploration minérale, qui peuvent rapidement arriver au stade de faisabilité et ultimement se développer en exploitation.

PROJETS D'EXPLORATION

On trouvera ci-après une brève description des propriétés dans lesquelles Afri-Can détient une participation.

BLOC J / CONCESSION WODUNA

Le 11 janvier 2006, la Société a conclu une entente avec **INTERNATIONAL MINING AND DREDGING HOLDING LTD. («IMD»)** dans le but de poursuivre les travaux d'échantillonnage sur la concession marine Bloc J en Namibie pour laquelle Afri-Can détient un intérêt de 70%.

Afri-Can louera le vaisseau et assumera la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. L'estimation de coût pour le programme complet est d'approximativement 2,5 millions \$ US. Selon les termes de l'entente, Afri-Can doit procéder à un paiement de 300 000 \$ US au moment de la mobilisation et assumera la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. Après déduction des frais de mobilisation et de consommation d'essence, la balance à payer à la fin du programme est estimée à 1,8 million \$ US et sera payable 30 jours après la fin du programme complet. Le paiement de la balance au contrat est sujet à des options de paiements approuvées par les actionnaires d'Afri-Can le 23 février 2006, et ce, par un vote à 99,8% en faveur de l'entente. De ce fait, l'entente est en force.

La première phase de notre programme de délimitation de ressources sur le Bloc J fut complétée le 22 novembre 2006. Cette phase comprenait un levé géophysique de 854 lignes kilomètres et l'extraction par vibraforeuse de 28 échantillons. L'analyse et l'interprétation des résultats est en cours et permettront la finalisation de la planification détaillée de la phase d'échantillonnage en vrac qui consistera en l'extraction d'approximativement 319 larges échantillons de 10 mètres carrés chacun.

De surcroît au levé géophysique complété en novembre 2006, l'équipe technique de la Société a publié le 31 janvier 2007, un rapport NI 43-101 basé sur les travaux précédents le programme d'exploration, débuté pendant l'année fiscale 2007. Ce rapport estimait un potentiel diamantifère préliminaire sur le Bloc J. Le 5 juillet 2007, un rapport de progression sur la Caractéristique 6 a démontré un accroissement de la superficie prospective de 57%. Le 27 septembre et le 20 novembre 2007 respectivement, deux rapports de progression sur les Caractéristiques 8 et 17 ont confirmé l'augmentation de superficie de la zone prospective et valide le modèle pour le potentiel diamantifère.

Un rapport final qui fera la synthèse de tous les rapports produits avant et durant la première phase du programme de délimitation de ressources et en conformité avec la norme NI 43-101, a été émis durant le troisième trimestre de l'année fiscale 2008. Ce rapport permet au contracteur de finaliser la cédule et préparation du vaisseau pour la seconde phase du programme de délimitation de ressources. La Société informera ses actionnaires d'une cédule détaillée après le départ du vaisseau du chantier naval « JSML » de Singapour.

La seconde phase de notre programme de délimitation de ressources incluant l'échantillonnage en vrac est prévue pour débuter vers septembre 2008 et devrait durer approximativement 60 jours. Le but du programme complet est de délimiter des ressources diamantifères sur au minimum deux caractéristiques du Bloc J, et ce, en conformité avec la norme NI 43-101.

CONCESSION DE CUIVRE HAIB

Le 26 mai 2005, Afri-Can a annoncé qu'elle et Deep South ont signé une entente d'option et de gestion avec Copper Resources Corporation ("CRC") selon laquelle CRC acquiert l'option d'Afri-Can de gérer les programmes d'exploration et d'acquérir un intérêt indivis de 70% dans le gîte de cuivre Haib en Namibie.

À la suite de cette transaction, Afri-Can n'a plus d'engagements financiers envers Deep South. Le 20 juin 2007, Deep-South a informé la Société qu'elle considère que CRC s'est retirée de l'entente d'option.

Cette situation a offert à la Société l'opportunité d'entreprendre une révision stratégique de ses options quant au potentiel de développement du projet Haib. En octobre 2004, la Société avait publié un rapport technique 43-101 sur le projet Haib. Le rapport confirme que la ressource indiquée historique dans les zones à haute teneur totalise 292 millions de tonnes à 0,46% Cu, ce qui excède 2,9 milliards de livres de cuivre in situ. L'objectif de la révision sera d'identifier les options de la Société à la lumière des cours du cuivre plus élevés depuis la dernière révision du projet en 2005.

Le 2 juillet 2008, Afri-Can a annoncé qu'elle et Deep South Mining (PTY) Ltd. («Deep South») ont signé une entente d'option et de co-entreprise avec Teck Cominco Namibia Ltd. («Teck Cominco») selon laquelle Teck Cominco obtient l'option d'acquérir un intérêt indivis de 70% dans le projet de cuivre Haib en Namibie. Le projet comprend une licence exclusive de prospection («Propriété») détenue par Deep South. Afri-Can met fin à l'entente d'option préalable avec Deep South en considération de certains paiements prévus par l'entente.

Selon les termes de l'entente, Teck Cominco aura l'option d'acquérir un intérêt indirect de 70% dans la Propriété en encourant des dépenses d'exploration totalisant 2 millions US \$ et en encourant des paiements optionnels non-cumulatifs à Deep South totalisant 700 000 US \$ sur une période de 4 ans. Au moment où Teck Cominco aura acquis son intérêt de 70%, Deep South aura l'option de convertir son intérêt de 30% en une Royauté des Revenus Bruts (NSR) de 2% payable 50% à Deep South et 50% à Afri-Can.; ou de financer le développement de son intérêt de 30%. Dans l'éventualité où Deep South ne financerait pas sa part des dépenses de développement et voyait sa participation diluée à moins de 20%, l'intérêt restant de Deep South sera alors transféré dans une Royauté des Profits Nets (NPI) de 12%, payable 50% à Deep South et 50% à Afri-Can. Dans l'éventualité où Teck Cominco déciderait de transformer la Propriété en une production commerciale, Teck Cominco versera un boni de production de 1 million US \$, payable 50% à Deep South et 50% à Afri-Can dans les 60 jours de la date de l'achèvement du projet minier.

L'entente est assujettie à l'approbation du ministère des Mines et de l'Énergie de la Namibie.

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les neuf-mois terminés des années fiscales 2008, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003.

	FISCAL 2008	FISCAL 2007	FISCAL 2006	FISCAL 2005	FISCAL 2004	FISCAL 2003
Pour les neuf-mois se terminant :	May 31	May 31	May 31	May 31	May 31	May 31
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais généraux et d'administration	1,035,178	1,126,227	912,917	732,727	607,167	642,814
Perte avant radiations :	954,790	1,078,025	937,987	808,315	738,931	718,436
Perte et perte diluée par action (avant radiations)	0.007	0.008	0.008	0.007	0.009	0.009
Perte nette	954,790	1,078,025	937,987	971,560	797,382	718,437
Perte nette et perte nette diluée par action	0.007	0.008	0.008	0.010	0.010	0.009
Actif à court terme	909,705	556,498	72,025	1,180,017	110,144	54,565
Actif total	7,396,087	6,473,376	4,490,250	11,076,877	13,964,850	13,202,917
Passif à court terme	430,827	966,208	77,328	447,328	1,124,370	732,682
Montant dû aux administrateurs	393,507	560,383	670,004	501,349	537,188	240,667
Avoir des actionnaires	6,571,753	4,946,785	3,742,918	10,128,200	12,303,292	12,229,568

Discussion sur l'information financière sélectionnée

Depuis ses débuts, le plan d'affaires d'Afri-Can vis-à-vis ses concessions marines est concentré en premier lieu sur l'avancement à un stade de développement avancé du Bloc J, et par la suite engager le développement de d'autres concessions.

Avant le programme d'exploration complété durant l'année fiscale 2007, les derniers programmes d'exploration marine d'importance conduits par la Société furent effectués au cours des exercices 2002 et 2003. Jusqu'à la fin de l'exercice 2004, la Société a complété des activités de planification d'exploration marine centrées sur la préparation d'un programme complet d'exploration couvrant la totalité des 41 km² déjà délimités avec un potentiel diamantifère. Les travaux ont aussi inclus l'élaboration d'un plan de travail détaillé combiné avec le développement d'un outil d'échantillonnage spécial qui pouvait être combiné à un bateau équipé d'un « airlift ».

La plupart sinon la totalité des aspects positifs de nos programmes d'exploration marine de 2001 à 2003 ont été assombris par les problèmes rencontrés par nos compétiteurs. Ces problèmes ont eu un impact sur le marché des capitaux pour l'ensemble des entreprises de l'industrie des diamants marins et a créé un délai de deux ans dans la mise en œuvre de notre programme d'exploration. Au cours de l'exercice se terminant le 31 août 2005 et jusqu'à la fin du premier trimestre de 2006, les activités des concessions de Afri-Can étaient des activités de maintenance. Durant cette période, la Société a concentré ses efforts à l'assainissement de son bilan, la reprise des activités d'exploration marine en Namibie et le parachèvement du travail requis afin de signer une entente de partenariat avec un partenaire technique expérimenté.

À la suite de la signature de notre entente avec IMD et sa ratification par les actionnaires au deuxième trimestre de 2006, le Bloc J n'est plus en mode entretien et maintenance.

Durant le deuxième semestre de l'année fiscale 2006, la Direction a ré-activé, de concert avec M. Dick Foster et notre équipe technique, la planification des programmes d'exploration déjà prévus.

Durant l'année fiscale 2007, soit en novembre 2006, la Société a complété la première phase de son programme d'exploration, soit un levé géophysique totalisant 854 lignes-kilomètres combiné avec l'extraction par vibraforeuse de 38 échantillons. De plus, l'équipe technique de M. Dick Foster a remis à jour toutes les données et rapports des programmes d'exploration conduits précédemment au dernier programme de levé géophysique. Cette révision a été l'objet d'un rapport conforme à la norme NI 43-101 qui a permis l'énonciation d'un potentiel diamantifère pour le Bloc J. De plus, le 5 juillet 2007, un rapport de progression sur la Caractéristique 6 a démontré un accroissement de la superficie prospective de 57%.

Durant l'année fiscale 2008, l'équipe technique de M. Dick Foster a remis le 27 septembre, le 20 novembre 2007 et le 24 janvier 2008 respectivement, trois rapports de progression sur les Caractéristiques 8, 17 et 19 qui ont confirmé l'augmentation de superficie de la zone prospective et valide le modèle pour le potentiel diamantifère. Le 21 avril 2008, la Société a publié un nouveau rapport 43-101 et estime un nouveau potentiel diamantifère sur le Bloc J en Namibie.

Les frais généraux et les pertes avant radiation au courant de la période de neuf-mois terminée le 31 mai 2008 ont été de l'ordre de 1 035 178 \$ et 954 790 \$ respectivement alors que la moyenne des frais généraux et les pertes avant radiation pour les neuf dernières périodes étaient 842 838 \$ et 871 914 \$.

Les facteurs suivants ont une forte influence sur nos coûts d'opérations: 1) Depuis 2006, la Société a augmenté ses activités opérationnelles et de marketing résultant en une augmentation des dépenses de déplacement, de rémunération, de relations publiques et des frais de divulgation d'information aux actionnaires; 2) Les charges relatives aux émissions d'options représentent une part importante de nos frais généraux d'administration (s.v.p. vous référer à la section pertinente du rapport de gestion et de la note 7 des états financiers); et 3) Les frais inhérents aux demandes réglementaires n'ont cessé d'augmenter au cours des ans.

Performance globale au cours de la période

Au cours de la période, la Société a encouru des dépenses d'exploration de 271 813 \$ pour le projet Bloc J et 76 902 \$ en frais d'exploration de métaux primaires liés au projet Haib contre 1 389 826 \$ en dépenses d'exploration pour le projet Bloc J et 0 \$ en frais d'exploration de métaux primaires liés au projet Haib pour la période correspondante l'année dernière. La totalité du 271 813 \$ investi en dépenses d'exploration marine fut investie sur le projet Bloc J et est composée de 264 373 \$ (410 648 \$ en 2007) en frais d'administration, géologues, frais de consultation, taxes et permis; 7 440 \$ (9 519 \$ en 2007) en frais de déplacements et 0 \$ (969 659 \$ en 2007) en dépense d'exploration géophysique.

Durant la période de neuf-mois, la Société a encouru une diminution de ses pertes nettes de 123 235 \$ (ou 11 %), (954 790 \$ contre 1 078 025 \$), les frais généraux eux ont diminué de 91 049 \$ (ou 8 %) alors que les autres coûts ont diminué de 32 186 \$.

La diminution des frais généraux de 91 049 \$ (ou 8%) par rapport à la période correspondante l'an dernier est attribuable aux augmentations de: 126 697 \$ des honoraires professionnels (246 747 \$ contre 120 050 \$); de 7 952 \$ en frais de voyage (101 720 \$ versus 93 768 \$); de 9 054 \$ des frais de bureau et 3 085 en coûts de salaires, avantages sociaux et frais de gestion (269 095 \$ contre 266 010 \$).

Ces augmentations ont été amoindries totalement par les réductions de : 184 236 \$ des charges relatives aux émissions d'options comptabilisées durant la période (s.v.p. vous référer à la section pertinente de la note 7 des états financiers) (113 550 \$ contre 297 786 \$); 37 136 \$ des frais de relations publiques (96 648 \$ versus 133 784 \$) et de 4 498 \$ des de frais de divulgation d'information aux actionnaires.

Le (80 388 \$) en autres dépenses de la Société se compose d'un gain sur change de 24 248 \$, d'autres revenus de 26 367 \$, et de revenus d'intérêt de 29 773 \$.

Le gain sur change de la Société provient de ce que quelques-uns des actifs et passifs de la Société sont libellés en dollars namubiens et en dollars US. Le gain sur change de 24 248 \$, pour l'exercice représente un gain en espèces encourue par la Société dans le cours normal de ses opérations.

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée pour les huit derniers trimestres.

	FISCAL 2008			FISCAL 2007				FISCAL 2006
Pour le trimestre se terminant :	31/05/08	29/02/08	31/11/07	31/08/07	31/05/07	28/02/07	30/11/06	31/08/06
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais généraux et d'administration	393,586	308,988	332,604	424,621	575,021	297,730	253,476	318,812
Perte avant radiations et rémunération à base d'actions	297,826	291,784	315,414	472,823	218,989	310,340	250,910	327,247
Perte et perte diluée par action (avant radiations)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Perte nette	387,428	291,784	275,578	405,932	516,775	310,340	250,910	327,247
Perte nette et perte nette diluée par action	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Actif à court terme	909,705	1,235,773	1,521,540	1,923,044	556,498	479,943	480,483	687,679
Actif total	7,396,087	7,569,768	7,906,372	8,232,960	6,473,376	6,249,107	6,093,216	5,238,097
Passif à court terme	430,827	465,077	468,670	526,430	966,208	794,252	1,184,807	211,638
Montant dû aux administrateurs	393,507	390,357	431,584	458,038	560,383	539,201	653,189	513,980
Avoir des actionnaires	6,571,753	6,714,334	7,006,118	7,248,492	4,946,785	4,915,654	4,255,219	4,512,479

Discussion sur l'information financière trimestrielle sélectionnée

Pour le trimestre en cours, les frais généraux d'administration et les pertes avant radiations et frais relatifs aux émissions d'options se chiffrent à 393 586 \$ et 297 826 \$ respectivement, et au cours des huit derniers trimestres, les frais généraux d'administration et les pertes avant radiations et frais relatifs aux émissions d'options se chiffrent en moyenne à 363 104 \$ et 310 666 \$.

Les facteurs suivants ont une forte influence sur nos coûts d'opérations: 1) Depuis 2006, la Société a augmenté ses activités opérationnelles et de marketing résultant en une augmentation des dépenses de déplacement, de rémunération, de relations publiques et des frais de divulgation d'information aux actionnaires; 2) Les charges relatives aux émissions d'options représentent une part importante de nos frais généraux d'administration (s.v.p. vous référer à la section pertinente du rapport de gestion et de la

note 8 des états financiers); et 3) Les frais inhérents aux demandes réglementaires n'ont cessé d'augmenter au cours des ans.

En tenant compte de ce qui précède, il en coûte maintenant en moyenne 300 000 \$ en frais généraux d'administration moins rémunération à base d'action par trimestre pour assurer l'exploitation de la Société. De ce montant, 100 000 \$ représente les salaires, honoraires et avantages sociaux payables aux membres de la direction de même qu'aux honoraires professionnels payables à deux administrateurs de la Société (voir la rubrique « Opérations entre apparentés » pour plus de détails).

Performance trimestrielle globale

Au cours du troisième trimestre, la Société a encouru des dépenses d'exploration de 127 028 \$ pour le projet Bloc J et 26 263 \$ en frais d'exploration de métaux primaires liés au projet Haib, contre 170 075 \$ en dépenses d'exploration marine pour la période correspondante l'année dernière. La totalité du 127 028 \$ investi en dépenses d'exploration marine fut investi sur le projet Bloc J et est composé de 124 334 \$ (184 044 \$ en 2007) en frais d'administration, géologues, frais de consultation, taxes et permis; 2 694 \$ (1 542 \$ en 2007) en frais de déplacements et 0 \$ (15 511 \$ en 2007) en dépense d'exploration géophysique.

Durant la période, la Société a encouru une diminution de ses pertes nettes de 129 347 \$ (ou 25 %), (387 428 \$ contre 516 775 \$), les frais généraux ont diminué de 181 435 \$ (ou 31 %) alors que les autres coûts ont augmenté de 52 088 \$.

La diminution des frais généraux de 181 435 \$ (ou 31 %) par rapport à la période correspondante l'an dernier est attribuable principalement à l'augmentation de 13 776 \$ (50 452 \$ contre 36 676 \$) des honoraires professionnels et de 13 414 \$ (41 148 \$ contre 27 734 \$) des frais de relations publiques qui ont été absorbés par la réduction de 202 206 \$ des charges relatives aux émissions d'options.

Le (6 158 \$) en autres dépenses de la Société se compose d'une perte sur change de 6 976 \$, d'autres revenus de 8 435 \$ et de revenus d'intérêt de 4 699 \$.

Le gain sur change de la Société provient de ce que quelques-uns des actifs et passifs de la Société sont libellés en dollars namubiens et en dollars US. La perte sur change de 6 976 \$, pour l'exercice représente une perte en espèces encourue par la Société dans le cours normal de ses opérations.

Situation de trésorerie

Tant et aussi longtemps que la Société sera au stade d'exploration et développement, la Société ne générera pas de liquidité de ses opérations. La capacité de la Société de satisfaire à ses obligations courantes et de poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction d'obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

Les besoins de fonds de roulement d'Afri-Can pour l'exercice 2007 se chiffraient aux environs de 200 000 \$ par trimestre, pour l'exercice 2008, les besoins de fonds de roulement d'Afri-Can se chiffrent encore aux environs de 200 000 \$ par trimestre. Ce montant ne comprend pas les salaires payables aux membres de la direction ni les honoraires devant être versés à d'autres initiés de la Société (voir la rubrique « Opérations entre apparentés » pour plus de détails).

Suite à la relance des activités d'exploration d'Afri-Can durant l'année fiscale 2007, les besoins en capitaux reliés à l'exploration, excluant les coûts reliés au contrat de IMD approximaient les 120 000 \$ de plus par trimestre. La Société envisage que les fonds requis en 2008 pour financer nos activités d'explorations (sans tenir compte de l'entente avec IMD) devraient approximer les 120 000 \$ par trimestre.

Ressources financières

Au 31 mai 2008, le fonds de roulement de la Société était de 478 878 \$ (versus un fonds de roulement de 1 396 614 \$ au 31 août 2007).

Le fonds de roulement de la Société au 31 mai 2008 inclut un montant de 396 920 \$ (391 520 \$ à la fin du deuxième trimestre) et représente les charges reliées au programme d'exploration et sont incluses dans l'augmentation des frais courus à payer. En conformité avec les Principes Comptables Canadiens Généralement Acceptés, l'augmentation des frais courus à payer représente la meilleure estimation de la Direction quant aux frais quotidiens inclus dans l'entente avec IMD et représente les coûts de la première phase d'exploration complétée le 22 novembre 2006.

Selon les termes de l'entente, ces coûts ne seront facturés que 30 jours après la complétion du programme complet. Le paiement de ces factures ultérieures est sujet à l'entente survenue entre les parties (pour de plus amples détails, svp vous référer aux sections afférentes de la discussion aux états financiers et à la note 13 des États Financiers, nommée concessions marines).

Les actifs à court terme de la Société au 31 mai 2008 comprennent les éléments suivants : 738 991 \$ (974 777 \$ au 31 août 2007) de trésorerie; 137 724 \$ (815 395 \$ au 31 août 2007) de sommes à recevoir et 32 990 \$ (132 872 \$ au 31 août 2007) de dépenses payées d'avance. Les passifs à court terme eux atteignaient 430 827 \$ (526 430 \$ au 31 août 2007). Ce passif à court terme comprend les éléments suivants : des comptes généraux à payer de 33 907 \$ (38 526 \$ au 31 août 2007), des frais courus à payer de 396 920 \$ (435 607 \$ au 31 août 2007), et des charges à payer aux administrateurs et à des sociétés appartenant à des administrateurs de 0 \$ (52 297 \$ au 31 août 2007).

Pour améliorer son fonds de roulement, la Société pourrait procéder avec de nouveau placement privé.

Instrument financier

Les instruments financiers utilisés par la Société consistent en liquidités et comptes à recevoir, qui sont des instruments financiers utilisés pour le fonds de roulement et autres objets corporatifs.

Au 31 mai 2008, les liquidités de la Société étaient déposées dans un compte à intérêts avec la banque HSBC du Canada alors que les comptes à recevoir étaient composés de taxes à recevoir et souscriptions à recevoir.

La Société mène ses activités à l'échelle internationale et s'expose donc aux fluctuations de change monétaire. La Société n'a présentement pas recours à des instruments financiers pour limiter son exposition à ces fluctuations de change monétaire.

Engagements financiers

La Société n'a pas d'engagements financiers en investissement capitaux pour l'exercice qui vient.

Subséquentement à la signature de l'entente de Haib avec Deep South et Teck Cominco le 2 juillet 2008, la Société n'a pas de responsabilité pour les dépenses d'exploration du projet Haib pour les deux prochaines années.

Les dépenses d'exploration relatives au Bloc J sont assujetties aux termes de l'entente avec IMD ratifiée par les actionnaires le 23 février 2006.

En vertu de cette entente, Afri-Can avait une obligation minimum de paiement de 500 000 US \$ durant l'année fiscale 2007. Ce montant inclut le paiement de 300 000 \$ US que doit faire la Société au moment de la mobilisation, et un autre paiement approximatif de 200 000 US \$ couvrant la consommation d'essence à la fin de chaque mois d'utilisation du vaisseau. Au 31 août 2007, le contracteur a reçu son paiement de 300 000 \$ US pour les frais de mobilisation et une facture de 236 343 US \$ (253 691 CDN \$) couvrant les frais de consommation d'essence pour l'utilisation du vaisseau a été payée durant le dernier trimestre de 2007.

De plus, selon les termes de l'entente, la Société n'a aucune obligation financière minimum pour l'année fiscale 2008. Les obligations financières de la Société envers IMD seront clarifiées au plus tard 30 jours après la terminaison du programme d'échantillonnage (pour plus amples détails s.v.p. consulter les États Financiers à la note 13 intitulée Engagements).

La Société compte financer ses programmes d'exploration par les fonds recueillis soit par des placements privés, des exercices de bon de souscriptions et/ou options, soit par des partenariats stratégiques.

Opérations entre apparentés

La prestation de services juridiques et de services de secrétariat auprès de la Société est assurée par un des administrateurs d'Afri-Can. Pour l'exercice terminé, un montant de 39 800 \$ (22 400 en 2007) d'honoraires juridiques a été comptabilisé en tant qu'honoraires professionnels dans les états consolidés des résultats et du déficit et un montant de 0 \$ (17 400 \$ en 2007) a été comptabilisé en tant que frais d'émission de capital-actions pour ce qui concerne des services juridiques et aux services de secrétariat rendus.

Des frais administratifs pour un montant de 97 470 \$ (97 470 \$ en 2007) ont été comptabilisés au poste des salaires, avantages sociaux et honoraires de gestion. Ces frais d'administration ont été facturés par une Société contrôlée par un dirigeant et administrateur.

De plus, au cours de la même période, un montant de 56 250 \$ (56 250 \$ en 2007) en honoraires au Président du conseil, a été comptabilisé en tant qu'honoraires versés à un administrateur dans le cadre de services de consultation rendus à Afri-Can.

Les opérations sont menées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords. Les montants dus aux administrateurs ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités précises de remboursement.

Le total de 393 507 \$ dû aux administrateurs (510 335 \$ au 31 août 2007) au 31 mai 2008, se compose de salaires impayés et d'autres frais payables à deux membres de la direction qui sont également des administrateurs et à un autre administrateur de la Société.

Principales estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Principes Comptables Généralement Reconnus au Canada nécessite que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influencent les montants des éléments d'actif et de passif déclarés, les montants reliés de revenus et de dépenses, la valeur de réalisation des gîtes miniers et des frais d'exploration et de développement reportés, l'évaluation des passifs environnementaux et la présentation du passif éventuel. Les résultats réels peuvent différer des montants estimés.

La note 2, afférente aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice le 31 août 2007 et 2006, fournit un résumé détaillé de toutes les principales conventions comptables de la Société et des estimations comptables qui en sont tirées.

Les conventions suivantes sont considérées comme étant les principales conventions comptables car elles font appel à l'utilisation d'importantes estimations comptables :

1) Conversion de devises étrangères :

Les éléments d'actif et de passif monétaires de la Société canadienne et de la filiale de la Société considérée comme un établissement étranger intégré sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les éléments de l'état des résultats sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice à l'exception de l'amortissement qui est converti au taux historique. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion sont imputés aux résultats de l'exercice.

2) Régime d'options d'achat d'actions :

Le 1 septembre 2002, la Société a adopté prospectivement les nouvelles normes pour les paiements à base d'actions (Chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, « Rémunérations et autres paiements à base d'actions »). Ce chapitre définit des normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions versées à des salariés ou à des non-salariés. En vertu de ces nouvelles normes, tous les paiements à base d'actions effectués à des salariés et à des non-salariés doivent être systématiquement constatés dans les états financiers de la Société. Ces normes établissent une méthode de constatation basée sur la juste valeur et encouragent les sociétés à adopter cette méthode de constatation pour leurs régimes de rémunération des employés à base d'actions. La Société utilise le modèle d'évaluation des options Black-Scholes en vue d'établir la valeur estimative des options attribuées. Le coût est constaté en tant qu'augmentation des charges salariales, des frais reportés ou des honoraires de même qu'à titre d'augmentation du surplus d'apport. Toute contrepartie versée par des salariés lors de l'exercice de ces options d'achat d'actions est portée au crédit du capital actions.

3) Gîtes miniers et frais d'exploration et de développement reportés :

Les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de gîtes miniers sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. S'il y a lieu, les revenus accessoires générés au cours de la période d'exploration et développement seront comptabilisés en diminution des coûts comptabilisés. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés des gîtes miniers concernées sont virés aux immobilisations à titre d'actifs miniers et amortis selon la méthode des unités de production.

S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition, d'exploration et de développement ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété ou si le projet est abandonné ou subit des retards importants, celui-ci est dévalué à sa valeur de réalisation nette.

Le recouvrement des montants indiqués au titre des gîtes miniers et des frais d'exploration et de développement reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement rentables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les gîtes miniers et les frais d'exploration et de développement reportés ne représentant pas nécessairement la valeur présente ou future.

Modifications aux conventions comptables incluant leur adoption initiale

Au cours de l'exercice 2008 :

La Société a adopté la *Section 1506 du Manuel de l'ICCA, intitulé Modifications comptables*, qui établit les critères de changement de méthodes comptables et décrit comment appliquer les changements de méthodes comptables et d'estimations comptables ainsi que les changements découlant de la correction d'erreurs. Ces modifications, y compris les exigences connexes de présentation de l'information, sont entrées en vigueur au 1er septembre 2007 et n'ont pas eu d'incidence sur nos états financiers.

et

La Société a aussi adopté, au 1 septembre 2007, les recommandations des chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA: le chapitre 3855, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation, le chapitre 3865, Couvertures, et le chapitre 1530, Résultat étendu*. L'adoption initiale de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence sur les bilans.

Radiation des frais d'exploration reportés

Conformément à sa politique, Afri-Can procède à l'examen de la valeur comptable de ses gîtes miniers et des dépenses connexes au cours du quatrième trimestre de chaque exercice ou lorsque des événements ou des circonstances particulières indiquent que la valeur aux livres de ces biens miniers peut dépasser leur valeur résiduelle. Une moins-value est comptabilisée lorsque la valeur aux livres de tels biens n'est pas recouvrable et dépasse leur juste valeur. Afin de pouvoir procéder à un tel examen, la direction se doit de poser d'importantes hypothèses, lesquelles sont assujetties à divers risques et incertitudes qui pourraient par la suite influencer sur la possibilité prévue de recouvrement de la valeur aux livres des gîtes miniers et dépenses afférentes.

Information sur les actions en circulation

Durant la période, la Société n'a pas complété de placements privés, et aucune option et aucun bon de souscription n'a été exercé.

Au 31 mai 2008 Afri-Can comptait 146 367 644 (145 558 390 au 31 août 2007) actions émises et en circulation avec une valeur d'émission de 36 944 206 \$ (ou de 0,25 \$ par action de valeur d'émission), 14 976 808 bons de souscription (14 976 808 au 31 août 2007) et 7 735 746 options (6 195 000 au 31 août 2007) en circulation, le nombre d'actions après dilution s'établissant à 169 080 198.

Au 14 juillet 2008 Afri-Can comptait 146 367 344 (145 558 390 au 31 août 2007) actions émises et en circulation avec une valeur d'émission de 36 944 206 \$ (ou de 0,25 \$ par action de valeur d'émission), 14 976 808 bons de souscription (14 976 808 au 31 août 2007) et 7 735 746 options (6 195 000 au 31 août 2007) en circulation, le nombre d'actions après dilution s'établissant à 169 080 198.

Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la Société consiste en un nombre illimité d'actions, dont 146 367 344 étaient en circulation à la date des présentes.

Rapport de la direction sur le contrôle interne de l'information financière

Relativement aux ordonnances de dispense émises en novembre 2007 par chacune des autorités en valeurs mobilières à travers du Canada, le Chef de la direction et le Chef de la direction financière de la Société doivent produire une «Attestation de base relative à l'émetteur émergent» relativement à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires y compris les Rapports de gestion.

En comparaison avec le certificat intitulé «Annexe 52-109A2 Attestation des documents annuels et intérimaires», l'«Attestation de base relative à l'émetteur émergent» comprend un «Avis au lecteur» qui déclare que le Chef de la direction et le Chef de la direction financière ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

FACTEURS DE RISQUE

La Société dépend fortement sur l'expertise technique et des affaires de son équipe technique et de sa direction et il y est peu probable que cette dépendance diminue dans le court terme.

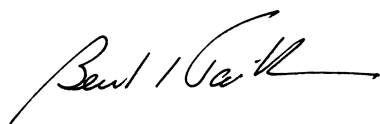
Tous les gîtes miniers de la Société détenus en co-entreprise n'en sont qu'au stade d'exploration et n'ont pas de gisements économiques de minéraux connus. Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'exploration et de développement de réserves. En l'absence de flux de trésorerie généré par une exploitation minière, la Société dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Les conditions de marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à lever les fonds requis à son développement.

Bien que la découverte de diamants puisse offrir un rendement substantiel, peu de propriétés d'exploration évolueront ultimement en une exploitation minière. Des dépenses importantes sont requises pour identifier, confirmer des réserves et construire des infrastructures minières. Il est impossible de confirmer si les programmes d'exploration courants de la Société vont ultimement résulter en une exploitation minière profitable.

Un certain nombre de facteurs détermine la viabilité économique d'un gîte diamantifère. Ceci inclut la taille du gîte, la quantité, la qualité et taille unitaire moyenne en carat des diamants; la proximité du gîte d'infrastructure existante, l'estimation des coûts de développement et des coûts d'opération; les coûts de financement et les flux monétaires du projet; les prix estimés et le marché du diamant et la nature compétitive de l'industrie. D'autres facteurs clés tel que règles gouvernementales incluant celles reliées aux taxes, royautés, utilisation de territoires, l'environnement et l'impact socio-économiques sur les communautés affectées, ont une influence importante.

De plus, même si la Société a pris toutes les mesures pour vérifier qu'elle détient des titres en bonne et due forme pour ses gîtes minéraux, il n'y a pas de garantie que les titres de la Société ne soient sujets à des ententes préalables non enregistrées ou à des entraves réglementaires. La conséquence de ces risques ne peut être mesurée avec précision. Toutefois, une combinaison de certains de ces risques peut avoir un impact sur le développement d'un gîte et peut réduire ou lui enlever sa viabilité économique.

La Société a l'intention de poursuivre l'exploration et le développement de ses propriétés, à la condition que les capitaux soient disponibles, et ce, à des conditions acceptables et en fonction de résultats d'exploration et de faisabilité favorables à de telles activités. La Société entend se financer à même ses ressources financières existantes ou par émission d'actions ou de titres connexes. Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée quant à la réalisation de financements additionnels.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bernard J. Tourillon". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Bernard J. Tourillon MBA,
Vice-président exécutif et Chef des services financiers

Montréal, le 14 juillet 2008